

Situation universitaire de l'histoire des traditions populaires en Italie

LE PREMIER ENSEIGNEMENT D'ETHNOLOGIE EUROPÉENNE en Italie (qui fut donné par Giuseppe Pitre et qui dura seulement de 1911 à 1915) porta le nom de *demopsicologia* (démopsychologie), traduction du mot allemand *Völkerpsychologie*, proposée quelques années auparavant par Vittorio Imbriani. Ce terme fut choisi car, comme l'a dit Angelo De Gubernatis au 1^o Congresso d'Etnografia Italiana en 1911, «quelqu'un a jugé qu'il n'était pas convenable d'instituer un enseignement universitaire de "folklore", qui semblait une discipline trop modeste, et alors on se mit en quête d'un titre différent». Le domaine théoriquement embrassé par l'enseignement de Pitre était la totalité de la culture spirituelle et matérielle des *vulgi* des peuples «civilisés», mais ses cours furent en réalité consacrés seulement à la «démopsychologie et son histoire», aux proverbes, à la poésie populaire italienne et étrangère, et aux contes.

Après vingt ans de silence, les cours universitaires d'ethnologie européenne reprirent à Rome, Palerme et Catane, et prirent le nom de *letteratura delle tradizioni popolari* (littérature des traditions populaires). Le titre indique bien que le domaine embrassé ne devait pas de la ligne tracée par Pitre. A Naples, l'*Istituto Universitario Orientale*, particulièrement consacré à l'enseignement des langues, posséda aussi une chaire d'ethnographie (*cattedra d'etnografia*) dont Rafaele Corso fut professeur titulaire jusqu'en 1956. Après la Deuxième Guerre Mondiale, en 1948 eut lieu le premier concours universitaire de *letteratura delle tradizioni popolari*, et trois Facultés des Lettres (Rome, Palerme et Catane) reçurent les premiers professeurs titulaires de la discipline, respectivement Paolo Toschi, Giuseppe Cocchiara et Carmelina Naselli. Peu après, le titre officiel de leur chaire fut modifié et devint *storia delle tradizioni popolari* (histoire des traditions populaires). En 1961 eut lieu un deuxième concours, et trois professeurs titulaires s'ajoutèrent à ceux qui occupaient déjà une chaire : Giovanni Battista Bronzini à la Faculté des Lettres (*Facoltà di Lettere*) de Bari, Giuseppe Bonomo à la Faculté de Pédagogie (*Facoltà di Magistero*) de Palerme, et Alberto Mario Cirese à la Faculté des Lettres de Cagliari. A présent, les chaires et les professeurs titulaires d'histoire des traditions populaires ne sont plus qu'au nombre de trois, puisque G. Cocchiara est mort et que P. Toschi et C. Naselli sont à la retraite. Les facultés respectives n'ont pas encore décidé de confier l'enseignement de cette discipline à des professeurs titulaires (*professori titolari*), par conséquent les cours de ces trois chaires sont assurés par des professeurs non titulaires, nommés chaque année par le Conseil de la Faculté et appelés officiellement *professori incaricati* (professeurs «chargés d'enseignement» en France, ou *Extraordinari* dans les pays germaniques).

Les universités italiennes possédant une chaire ou assurant des cours d'ethnologie européenne (*storia delle tradizioni popolari*) sont les suivantes :

- L'Aquila, Faculté de Pédagogie, cours : Giuseppe Profeta, prof. chargé d'enseignement ;
- Bari, Faculté des Lettres, chaire : Giovanni Battista Bronzini, prof. tit. ;
- Cagliari, Faculté des Lettres, chaire : Alberto Mario Cirese, prof. tit. ;
- Catane, Faculté des Lettres, cours : Sebastiano Lo Nigro, prof. chargé d'enseign. ;
- Chieti, Faculté des Lettres, cours : Bianca Maria Galanti, prof. chargé d'enseign. ;
- Florence, Faculté de Pédagogie, cours : Enrico Nencioni, prof. tit. d'histoire de la langue italienne et doyen de la même Faculté ;
- Messine, Faculté des Lettres, cours : Ferruccio Blasi, prof. chargé d'enseign. ;
- Messine, Faculté de Pédagogie, cours : Luigi Lombardi Satriani, prof. chargé d'enseign. ;
- Padoue, Faculté des Lettres, cours : Gianfranco d'Aronco, prof. chargé d'enseign. ;
- Palerme, Faculté de Pédagogie, chaire : Giuseppe Bonomo, prof. tit., qui donne également des cours à la Faculté des Lettres de la même Université ;
- Rome, Faculté des Lettres, cours : Bianca Maria Galanti, prof. chargé d'enseign. ;
- Trieste, Faculté des Lettres, cours : Gaetano Perusini, prof. chargé d'enseign.

En général, la condition requise pour devenir *professore incaricato* (professeur chargé d'enseignement) est d'avoir obtenu la *libera docenza*, une sorte de « certificat d'aptitude aux fonctions de maître de conférence » (*Habilitazione* dans les pays germaniques), d'une discipline déterminée. En histoire des traditions populaires, outre les professeurs chargés d'enseignement déjà nommés, Francesco Alziator (Cagliari), Antonino Buttitta et Aurelio Rigoli (Palerme) sont *liberi docenti*. Ces deux derniers sont aussi « assistants titulaires » d'histoire des traditions populaires respectivement à la Faculté des Lettres et à la Faculté de Pédagogie de l'Université de Palerme, et simultanément professeurs chargés d'enseignement d'ethnologie extra-européenne. Le nombre des assistants titulaires est limité : en dehors des Professeurs Buttitta et Rigoli mentionnés plus haut, les Docteurs Enrica Delitala, Faculté des Lettres de Cagliari, et Maria Raciti, Faculté des Lettres de Catane, sont nommés à ces fonctions. Il existe aussi quelques « assistants volontaires ».

Le programme d'étude des Facultés des Lettres et des Facultés de Pédagogie (les seules dans lesquelles l'histoire des traditions populaires soit enseignée) prévoit des examens « fondamentaux » ou « obligatoires » qui concernent les disciplines « professionnelles » (par exemple, littérature italienne, histoire ancienne ou moderne, etc), et des examens « complémentaires » ou « facultatifs » qui concernent les disciplines plus spécialisées. Les étudiants doivent passer un certain nombre d'examens complémentaires qu'ils peuvent choisir plus ou moins librement, selon les statuts particuliers de chaque université, parmi les cours impartis dans leur Faculté. L'histoire des traditions populaires représente un examen « complémentaire » ou « facultatif » dont le choix, comme matière d'études, d'examen et aussi de thèse de diplôme (*dissertazione*), est prévu seulement (sauf cas exceptionnels) pour les étudiants qui suivent les cours de « philologie moderne » (c'est-à-dire pour ceux qui veulent enseigner, dans les écoles secondaires et lycées l'italien, le latin, l'histoire et la géographie). Ceux qui ont préparé une thèse d'histoire des traditions populaires n'ont aucun titre particulier par rapport à ceux qui ont préparé une thèse de littérature italienne ou d'histoire de la langue ou d'autre discipline : le diplôme est le même pour tous, quelle que soit la discipline choisie comme domaine scientifique de la thèse. Les possibilités d'emploi sont donc les mêmes pour tous les diplômés des Facultés des Lettres et des Facultés de Pédagogie. Ces diplômés s'orientent en général vers l'enseignement des matières littéraires dans les lycées et autres écoles secondaires.

Prof. Alberto M. Cirese, Cagliari